

Académie pontificale des Nuovi Lincei

Nouvelles annales de mathématiques 2^e série, tome 7
(1868), p. 373-376

<http://www.numdam.org/item?id=NAM_1868_2_7__373_0>

© Nouvelles annales de mathématiques, 1868, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

ACADÉMIE PONTIFICALE DES NUOVI LINCEI.

PROGRAMME POUR LE PRIX CARPI.

L'Académie, dans le but de conférer le prix annuel, fondé par la généreuse disposition testamentaire d'un de ses membres ordinaires, feu le chevalier docteur Pierre CARPI, propose de développer le thème suivant.

THÈME.

Comparer entre elles les marées des principaux ports de toutes les côtes italiennes, apprécier et expliquer leurs différences.

ÉCLAIRCISSEMENT.

Galilée s'est occupé du flux et du reflux de la mer (*). Mais de son temps, c'est-à-dire en 1616, on ne connaissait ni les vraies doctrines sur l'attraction universelle, ni l'analyse supérieure ; il n'était donc pas possible d'indiquer les principales causes du phénomène signalé. Malgré cela, cet illustre *Linceo* cherchait à reconnaître (**), il y a de cela deux siècles et demi, les raisons probables qui font que le flux et le reflux de la mer sont plus sensibles dans l'Adriatique, et surtout à Venise, que sur les côtes de la Méditerranée. Il en résulte que notre thème, a

(*) Un Traité manuscrit sur ce phénomène physico-géographique se trouve à la bibliothèque du Vatican ; il contient un frontispice autographe très-intéressant de Galilée.

(**) Le *Opere di Galileo Galilei*, t. I, p. 498, Firenze, 1842 ; et t. II, p. 400, Firenze, 1843.

été en partie conçu par le glorieux réformateur des doctrines d'Aristote.

L'étude du thème proposé devra être bien développée ; on évitera néanmoins tout ce qui n'appartiendrait pas rigoureusement à la question, sans aller jusqu'à supprimer ce qui peut aider à la clarté et à la force des démonstrations. Il sera d'une grande utilité à l'auteur de connaître les travaux auxquels se sont livrés sur les marées les physiciens géographes, par exemple : Humboldt, Whewell, Lubbok, Berghaus, Germar, Thomson, Maury, Dessiou, Chazallon, ..., et même les géomètres modernes : Laplace, Delaunay et autres.

L'auteur devra puiser aux sources officielles, ou au moins les plus dignes de foi, les observations sur la contemporanéité des marées, sur leurs différences de temps, et faire connaître où il a recueilli les observations. Il devra aussi indiquer les intervalles qui séparent la haute marée de la culmination lunaire, et aussi sa hauteur maxima, minima, et moyenne ordinaire, extraordinaire, aux syzygies et aux équinoxes, sous l'influence de certains vents et lors des plus grands changements de la pression atmosphérique, etc. On devra exposer en général toutes les circonstances physiques ou géographiques qui modifient la marche ordinaire des marées et en fournir les explications. Il est nécessaire surtout de bien indiquer les causes des différences qui s'observent entre les marées des principaux ports de toutes les côtes de l'Italie. Enfin il est recommandé de développer l'argument aussi au point de vue de l'analyse mathématique, en se guidant principalement sur ce qu'a publié à ce sujet l'illustre Laplace dans sa *Mécanique céleste*. Mais si l'auteur trouve que notre thème, par sa nature même, ne permet pas l'application de l'analyse, il devra exposer clairement les difficultés qui s'y opposent.

Bien que le thème consiste rigoureusement à demander simplement l'étude et l'exposition scientifique des marées dans les principaux ports d'Italie, par la raison qu'ils offrent un plus grand intérêt, néanmoins on recevra avec reconnaissance les observations et les études sur les marées à tout autre point des côtes italiennes pris soit dans les îles, soit sur le continent.

CONDITIONS.

1° Les Mémoires sur le thème proposé devront être rédigés ou en italien, ou en latin, ou en français : nulle autre langue n'est admise.

2° Chaque Mémoire portera sur son frontispice une épigraphe, qui sera répétée à l'extérieur d'une enveloppe cachetée dans laquelle se trouveront le nom et l'adresse de l'auteur.

3° On ouvrira seulement l'enveloppe correspondante au Mémoire qui aura obtenu le prix.

4° Si les auteurs qui auront obtenu une mention honorable désirent que l'Académie publie leurs noms, il faudra qu'ils en fassent la demande dans les quatre mois qui suivront le jour dans lequel le prix aura été décerné ; ce terme expiré, les enveloppes seront brûlées sans être décachetées.

5° L'Académie a décidé que, à l'exception de ses trente membres ordinaires, chacun, quelle que soit sa nationalité, pourra concourir pour ce prix.

6° Chaque Mémoire, avec l'enveloppe cachetée correspondante, devra être envoyé *franco* à l'Académie avant le dernier jour du mois d'octobre 1869, date de la clôture du concours.

7° Le prix sera décerné par l'Académie, dans le mois

(376)

de janvier 1870, et consistera en une médaille d'or de la valeur de *mille livres*.

8° Le Mémoire couronné sera publié, entièrement ou par extrait, dans les *Atti* de l'Académie, et l'auteur en recevra cinquante exemplaires.

Rome, 12 juin 1868.

Le président,
B. VIALE PRELA'.

Le secrétaire,
P. VOLFICELLI.
